



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION
ET DE LA MODERNISATION

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Sous-direction de la politique des ressources
humaines

Bureau des concours et examens professionnels
RH1F

ARRÊTÉ
FIXANT LA COMPOSITION DU JURY
DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR L'ACCÈS À L'EMPLOI D'ATTACHÉ
DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION
AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

La ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu l'arrêté du 29 janvier 2016 modifié fixant les règles générales d'organisation, la nature et le programme des épreuves des concours externe et interne pour l'accès à l'emploi d'attaché des systèmes d'information et de communication ;

Vu l'arrêté du 5 août 2022 autorisant, au titre de l'année 2023, l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès à l'emploi d'attaché des systèmes d'information et de communication,

Arrête :

Art. 1^{er} – Le jury des concours externe et interne pour l'accès à l'emploi d'attaché des systèmes d'information et de communication du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères au titre de l'année 2023 est composé de la façon suivante :

M.	Patrice	PAOLI	Ministre plénipotentiaire	Président du jury
Mme	Françoise	AUBURTIN-NAVARO	Secrétaire des affaires étrangères	Note de synthèse
M.	Marc	SOUCHET	Responsable du Bureau de la cyber sécurité des organisations Internationales -ANSSI	Note de synthèse
M.	Thibault	ROUSSELOT	Attaché des systèmes d'information et de communication	Option « Informatique »
Mme	Noémie	PEIGNIER-POUSSEO	Attachée principale des systèmes d'information et de communication	Option « Informatique »
M.	Clément	CASSARIN-GRAND	Attaché principal des systèmes d'information et de communication	Option « Réseaux et télécommunications »
M.	Nadir	SOUABEG	Attaché principal des systèmes d'information et de communication	Option « Réseaux et télécommunications »
M.	Florian	TURC	Attaché des systèmes d'information et de communication	Mathématiques
M.	David	PECORA	Enseignant	Mathématiques
Mme	Servane	GANDAIS	Secrétaire de chancellerie	Anglais
Mme	Marie-Laure	BOZZI	Secrétaire de chancellerie de classe exceptionnelle	Anglais

Art. 2 – En cas d'empêchement de M. Patrice PAOLI, les fonctions de président du jury seront assurées par Mme Noémie PEIGNIER-POUSSEO.

Art. 3 – Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 décembre 2022

Pour la ministre de l'Europe et des affaires étrangères et par délégation,
pour le directeur général de l'administration et de la modernisation,
pour la directrice des ressources humaines,
la cheffe du bureau des concours et examens professionnels



Marie BÉLOU-AFFRE